



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

FAQ 2015-02

Numéro d'émission

26-03-2015

OBJET Police locale – Fichiers feedback d'ORPSS – E-box

Gestionnaire de dossier SSGPI Tél. 02 554 43 16

Quels sont les fichiers d'ORPSS que les zones de police locale reçoivent dans leur e-box et que doivent faire les zones de police locale avec ces fichiers?

Depuis le 1er janvier 2015, les zones de police locale reçoivent un certain nombre de fichiers d'ORPSS dans l'e-box.

Les fichiers que les zones de police locale reçoivent sont les suivants:

- duplicata 'DMNO' (fichier qui contient la notification des modifications d'une déclaration DMFAPPL);
- duplicata 'PPLCAL' (fichier qui contient la notification de calcul des cotisations de sécurité sociale);
- duplicata 'PID' (fichier avec les données d'identification nécessaires pour établir une déclaration sociale rectificative).

Ces notifications sont mises à disposition à titre informatif et prouvent que le SSGPI a introduit pour le trimestre et le membre du personnel mentionnés une déclaration sociale (rectificative).

Le SSGPI continuera à publier le fichier PPLCAL dans l'application sécurisée FINDOC, étant donné que ce fichier est une traduction (traitement pour rendre plus lisible) du fichier provenant d'ORPSS.

-----XXXXX-----